



LETTRE D'INFORMATION N° 6

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie.norroy.le.veneur@wibox.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2016

Transfert et classement dans le domaine Public Communal de parcelles privées constitutives de voies ouvertes à la circulation publique

Madame le Maire précise que quatre conseillers sont propriétaires rue de Fèves, Madame le Maire fait lecture de l'article L2541-17 du Code Général des Collectivités Territoriales. Pour éviter toutes suspicions ou interprétation malheureuse d'intéressement à titre personnel Madame le Maire leur précise qu'ils ont la possibilité de ne pas prendre part aux débats et au vote.

Madame THILL Véronique, Monsieur Dominique WEYANT, Monsieur Gérard IMBS, Monsieur Claude NEVEUX n'ont pas pris part aux débats ni au vote.

Ce transfert et classement dans le domaine public est en fait une régularisation d'élargissement de la voie publique, rue de Fèves, datant d'il y a plus de 30 ans.

- En août 1979, la commune a délibéré pour la mise en place de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales,
- en septembre 1981, la commune a délibéré pour des travaux de voiries.
- En août 1982, la commune charge la DDE d'assurer l'étude, le contrôle et la surveillance des travaux de réfection de la rue de Fèves.
- Le 8 octobre 1982, la commune au vu des problèmes liés à la réalisation des travaux de voiries concernant l'évacuation des eaux pluviales, l'élargissement de la chaussée, la confection de nouveaux caniveaux et regards et la modification de certaines entrées privées à délibérer un budget supplémentaire pour les travaux.
- Le 26 septembre 1983, renforcement du réseau basse tension de l'éclairage public.

Depuis ces travaux, l'élargissement de la voirie est resté dans le domaine privé mais ouvert à la circulation publique. L'élargissement de la voirie n'a pas été acté auprès des instances Administratives et foncières.

Dans les faits, l'entretien de ces sections de parcelles privées est assuré par la commune depuis plus de 30 ans.

Ces parcelles réunissent les conditions pour être transférées dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide d'autoriser Madame le Maire à engager la procédure de transfert amiable au profit de la commune, sans indemnité, des parcelles à usage de voies privées ouvertes à la circulation publique, telles qu'elles figureront dans le procès-verbal d'arpentage définitif.

Autorise le maire de lancer l'enquête publique telle que prévue aux articles L318-3 et R318-10 du code de l'urbanisme en vue d'un transfert dans le domaine public et classement dans le domaine public communal

Approuve le dossier soumis à enquête publique

INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous précisons que les personnes nouvelles venues à Norroy le Veneur se faisant connaître auprès de la Mairie (ce qui n'est pas une obligation) ont la possibilité de recevoir des invitations qui pourraient les intéresser (repas des Aînés, Saint Nicolas...).

La collecte des encombrants : prochaine date le mercredi 28 décembre 2016
Uniquement réservée aux personnes qui ne peuvent se rendre en déchèterie (personnes âgées ou à mobilité réduite). Impératif de s'inscrire au plus tard deux jours avant la date du ramassage – tél : 03.87.51.77.02

Merci à tous pour votre participation à la Fête du Patrimoine et à la Fête du Sport qui ont rencontré un beau succès !!!!

La mairie sera fermée exceptionnellement lundi 31 octobre 2016

Prochain rendez-vous

Brioche de l'amitié : du vendredi 7 au dimanche 8 octobre. Trois stands de vente sont prévus : le samedi 8 octobre de 10 h 00 à 12 h 00 place du fournil et devant la caserne des pompiers, un stand le samedi 8 octobre à Bellevue à partir de 14 heures à 15 heures. Des bénévoles sillonneront également le village. Possibilité de commander des brioches (et de se faire livrer) auprès de Pierre FALLER : 03.57.28.47.77. Merci pour votre générosité.

Le Marché du Terroir dimanche 16 octobre 2016 de 10 heures à 17 h 00 à la salle Albert Bourson. Entrée gratuite, restauration sur place.

- Exposition de costumes traditionnels lorrains, atelier pour les enfants (de 13 h 30 à 17 h 00, fabrication « d'oubliés », gaufrettes lorraines) avec un groupe folklorique lorrain

- Conférence à 15 h 30 sur le thème « abeilles et biodiversité » par Julien FRIZON de « l'abeille de Lorraine »

- Présence de l'association De Feuilles en Fleurs et d'un affuteur-rémouleur

ASSOCIATIONS

ASD Théâtre BANDE & SARABANDE 13-14-15 octobre - 20 h Parking de la salle Bourson. Adultes 10 € / Etudiants 8 €. Contact : Laurent 06.87.35.08.76
lateliertheatre57.wixsite.com/asd-norroy